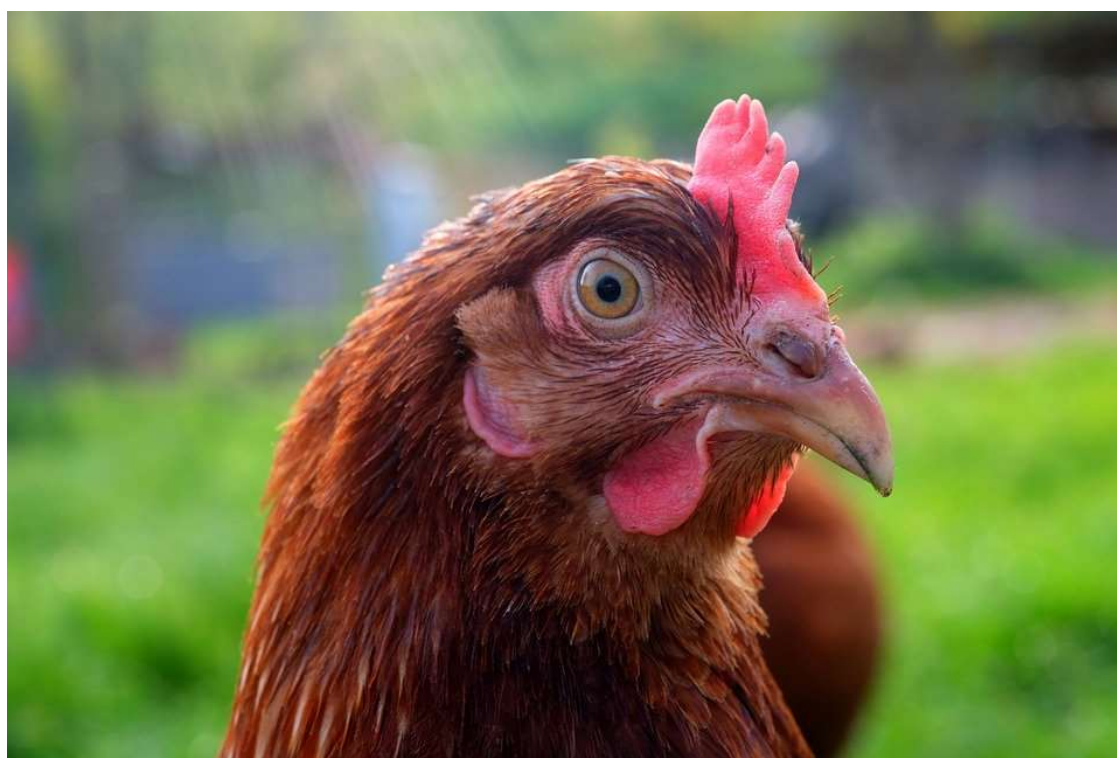


Brochure : Opération Poules

Édition 2020



Dans le cadre de la mise en œuvre de son Programme stratégique transversal et de sa volonté de développer de nouveaux modes de tri de déchets, la Commune de Dison a décidé de mettre en place l'Opération Poules.

La Commune de Dison a décidé de mettre en place la première édition de l'Opération Poules.

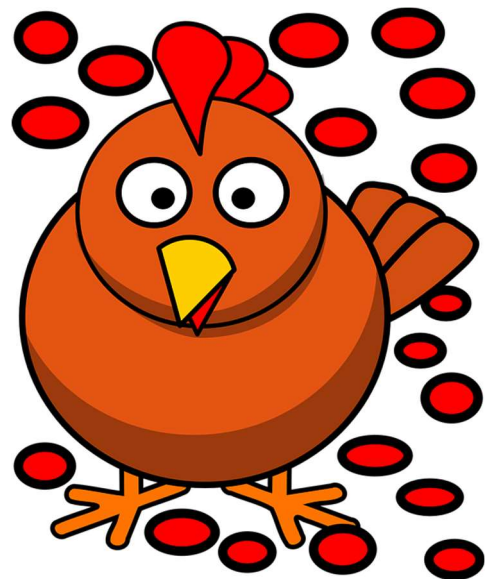
Le but est de distribuer, à certaines conditions, des poules pondeuses à nos citoyens. Pour cette première édition, nous distribuerons 100 poules à 50 ménages.

Pour ce faire, une formation sera organisée avec les familles sélectionnées ; ceci avant de donner les poules aux ménages qui désirent faire partie de cette opération.

Vous trouverez dans cette brochure les informations et conseils de base pour accueillir deux poules chez vous. Si vous souhaitez de plus amples informations sur les conditions de participation, nous vous invitons à contacter le Service de l'environnement par téléphone au 087/39.33.82 ou 087/39.33.86 ou par mail à l'adresse suivante : secretariat@dison.be.

Merci à la Ville de Herve de nous avoir permis d'utiliser leurs modèles de brochure, formulaire de candidature et charte.

Bonne lecture.



Pourquoi ?

La Commune de Dison a mis en place les conteneurs verts afin de récupérer les déchets organiques. Ces conteneurs peuvent recevoir les résidus alimentaires (légumes, fruits, viandes, poissons, restes de repas, os, produits laitiers, pain, céréales, marc de café, filtres, sachets de thé, coquilles d'œuf), les résidus du jardin



(feuilles, gazon, branches de haies taillées, brindilles, plantes, fruits tombés, mauvaises herbes) et d'autres déchets organiques (essuie-tout, mouchoirs, boîtes de pizza souillées, sacs de sucre et de pomme de terre en papier, litière pour chat (biodégradable), copeaux/sciure de bois, langes d'enfants).



Pour l'année 2017, nous avons comptabilisé 39 kilos de déchets organiques par habitant sur la commune de Dison et pour les années 2018 et 2019, nous sommes descendus à 37 kilos de déchets organiques par habitant. En mettant en place l'Opération Poules, notre souhait est d'encore diminuer ce chiffre par habitant et ainsi réduire les coûts supportés par les citoyens pour l'élimination de leurs déchets, en favorisant le recyclage naturel.

En effet, nous souhaitons donner la possibilité aux citoyens d'adopter deux poules pondeuses ! La poule est omnivore et un broyeur hors pair. Elles recyclent vos déchets organiques (une poule consomme jusqu'à 150 kg par an) et vous donnent des œufs frais tout au long de l'année (environ 200 œufs par an par poule).

Pour qui ?

Les personnes souhaitant acquérir deux poules doivent répondre à certaines conditions avant de pouvoir en bénéficier :

- **Être domicilié à Dison ;**
- **Avoir, à son domicile, un jardin ;**
- **Ne pas être déjà détenteur de poules .**

En plus de ces conditions, les familles qui souhaitent se voir offrir deux poules doivent signer une charte en s'engageant à garder les gallinacés au moins deux ans, à ne pas les donner à une tierce personne, à prévoir les aménagements nécessaires, à les protéger contre des prédateurs potentiels, à veiller à leur santé, à éviter toute nuisance pour le voisinage et participer à la séance d'information qui sera organisée avant la réception des poules.



La Commune de Dison pourra également effectuer des contrôles durant les deux années à venir afin de vérifier si les conditions de vie des gallinacés sont respectées, notamment concernant l'espace dont elles disposent dans le jardin (au minimum 5m²) ainsi que leur poulailler. Il est indispensable que les citoyens engagés prennent soin de leurs poules et du bien-être de celles-ci !

Concernant les ménages qui possèdent un ou plusieurs animaux de compagnie et qui souhaitent se lancer dans l'aventure, il faut savoir que les chats ne posent, en général, pas de problème. Il faut cependant être attentif aux chiens. Certaines races (de chasse) ne cohabitent pas toujours bien avec les gallinacés.

Quelles poules ?



La Commune de Dison offre deux poules pondeuses par ménage. Les poules classiques sont les poules rousses. Elles peuvent pondre jusqu'à 200 œufs par an et apporter à un ménage la quantité d'œufs suffisante pour une année entière. Elles pondent presque tous les jours et arrêtent de pondre généralement à la fin de l'automne et reprennent au début du printemps quand les jours rallongent.¹ Une poule classique commence à pondre quand elle atteint 20 semaines. La ponte baisse à partir de 3 ans et s'arrête généralement vers 6 ans.



Rappelons qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un coq pour que la poule pondre des œufs !

Ces poules sont également un bon investissement au niveau de leur prix d'achat, qui tourne autour de 14 euros pièce.

Pour leur entretien, comptez une vingtaine d'euros par mois pour le poulailler (alimentation et litière).

Concernant les œufs et afin d'habituer vos poules à pondre à un seul endroit, déposez un œuf à l'endroit désiré dans le poulailler (cf fiche poulailler) ; les poules auront tendance à pondre là où il se trouve.²

L'œuf frais se conserve au moins 28 jours au réfrigérateur. Nous vous conseillons de noter la date de ponte au crayon pour connaître la date limite de consommation.

¹ « Guide : Ma poule et moi », Cellule environnement de la Ville de Mouscron

² *Ibidem*

Obtenir des œufs même en hiver ?

Les poules pondent naturellement mieux lorsque les journées sont longues. Pour avoir une production d'œufs, même durant les jours courts de l'hiver, vous pouvez installer un éclairage artificiel avec une minuterie au poulailler. Vous pouvez ainsi compenser le manque de lumière en programmant l'éclairage entre 6 et 8h et entre 17 et 22h. L'apport d'une farine « poules pondeuses », riche en protéines, aidera vos gallinacés à vous fournir des œufs durant cette période souvent plus froide et pluvieuse.

!! Ne pas laver vos œufs frais à l'eau !!



Quels aménagements ?

Le poulailler



Le poulailler, c'est-à-dire l'abri, doit être placé de préférence à l'ombre, hors sol et à l'abri des vents dominants. Il faut aussi prévoir une porte afin de pouvoir nettoyer plus facilement l'intérieur et une trappe pour que les volailles puissent entrer et sortir. Un abri de jardin peut tout à fait convenir.

L'abri est composé d'une partie repos et d'une partie pondoir.

La partie repos doit disposer d'un perchoir. Vous pouvez aussi placer un bac (contenant du sable du Rhin) où les poules feront leur toilette. Vous pouvez recouvrir le sol de sciure ou de copeaux de bois qui absorbent l'humidité. Cela maintient une ambiance saine et permet un nettoyage facile.

La partie pondoir doit avoir une surface de 40 cm² (cageot ou caisse en bois) et doit contenir des copeaux de bois ou de la paille.

Une mangeoire devra être placée à environ 30 cm de hauteur afin de diminuer les possibilités d'accès aux rats et aux souris. En effet, ces rongeurs attirent généralement d'autres prédateurs.

Il faut également penser à ce que le poulailler soit bien ventilé et à l'abri des courants d'air (en plaçant une fenêtre grillagée par exemple). L'idéal est de placer l'ouverture vers le Sud/Sud-ouest.

Enfin, il est possible d'acheter un poulailler dans le commerce à un prix tournant autour d'une centaine d'euros. Si vous avez l'âme d'un bricoleur, vous pouvez toujours vous renseigner pour en construire un vous-même.

!! Attention au respect des règles du Code du Développement Territorial (voir fiche candidature) !!



L'enclos

Les poules doivent disposer de minimum 2 m² chacune à l'extérieur du poulailler. Il est préférable de prévoir un espace plus grand afin qu'elles aient plus de mobilité, mais également pour éviter le désherbage total de la parcelle. Vous pouvez aussi penser à laisser les poules se promener dans le jardin et fermer les portes une fois qu'elles sont rentrées dans le poulailler.



Les poules rousses ne volent pas, une simple clôture de 1,25 m suffit.

Il faut renfermer ses poules chaque jour à la tombée de la nuit pour éviter la prédation par le renard ou la fouine. Cependant, si vous voulez vous passer de cette contrainte, c'est possible. Mais dans ce cas, vous devrez aménager l'enclos en fonction. Il doit être délimité par un grillage enterré de 30 cm au minimum pour ne pas qu'un prédateur puisse passer par en-dessous.³ Il doit être placé du côté extérieur par rapport aux piquets de soutien et sa hauteur doit être de 1,5 mètre minimum avec un maillage adapté (25 mm maximum). Le dessus du grillage devra être plié vers l'extérieur (angle d'environ 30°) pour éviter qu'un prédateur ne grimpe sur les piquets et ne pénètre dans l'enclos.

Une rangée de dalles de 40 cm de largeur peut également être placée autour de l'enclos et du poulailler (contre la clôture) ; cela empêche par exemple un renard de creuser un tunnel en-dessous du grillage.



³« Guide : Ma poule et moi », Cellule environnement de la Ville de Mouscron

Leur alimentation

Les poules mangent de tout, elles sont donc omnivores. Elles peuvent manger jusqu'à 150 kilos de déchets organiques par an, même si une ration de graines quotidienne est toujours nécessaire. Elles ingèrent 100 à 150 grammes d'aliments par jour. Il est nécessaire de leur donner deux repas par jour (de préférence à heure fixe) et de l'eau. En effet, une poule ne survit pas 24h sans eau et boit quotidiennement un demi litre d'eau, voire un litre en été.⁴ Elles doivent aussi toujours avoir libre accès à leur mangeoire et abreuvoir.

Pour plus de facilité, nous conseillons de leur donner une ration de nourriture le soir afin qu'elles prennent l'habitude de rentrer dans leur abri ; elles seront ainsi plus facile à enfermer.

À propos des graines nécessaires à leur alimentation quotidienne, elles doivent contenir du maïs concassé, de l'orge, du sorgo, de l'avoine et du blé pour l'apport énergétique, et petit pois secs, tourteau de colza, soja et tournesol pour l'apport protidique. Le plus simple est d'acheter des sacs de nourriture déjà préparée.⁵

Au niveau de la quantité, une à deux poignées de graines par poule et par jour devraient être suffisantes ; à ajuster au fur et à mesure.

L'alimentation de vos poules est essentielle si vous souhaitez obtenir des œufs de qualité. En plus des graines et des restes de repas, elles ont besoin de minéraux, contenus dans des coquilles d'huîtres, de moules ou des coquilles d'œufs broyées.



⁴ « Guide : Ma poule et moi », Cellule environnement de la Ville de Mouscron

⁵ *Ibidem*

Concrètement, quels restes les poules peuvent-elles manger ?

À privilégier⁶ :

- Le pain sec (qu'on pourra mouiller)
- Les croûtes de fromages
- Les légumes cuits à la vapeur
- Pommes de terre cuites
- Charcuterie (pas de cannibalisme...)
- Les restes de riz, de pâtes, de frites et autres féculents
- Les restes de soupes
- Coquilles d'œufs, d'huîtres ou de moules broyées
- Les restes de poisson
- Tous les déchets de légumes en amont de la cuisine (salade, choux,...)



À proscrire :

- La viande rouge
 - Les épluchures de pommes de terre crues, d'oignons et feuilles de poireaux, d'agrumes, de kiwi ou de banane
 - Fruits et pain moisis
 - Céleri
 - Os
- ➔ Ces autres déchets organiques peuvent être compostés.



!! Ne pas laisser trainer la nourriture et la mettre hors sol pour éviter les nuisibles (rats, souris,...) !!

⁶ <http://poulespondeuses.com/vos-poules-ne-sont-pas-des-poubelles/>

Hygiène de vie

La poule est un animal circadien : elle a un rythme biologique sur une période de 24h. De plus, son sommeil est réglé par le soleil. L'idéal est donc d'ouvrir le poulailler au lever du soleil et de le refermer à son coucher.⁷ Il est possible d'investir dans un système automatique d'ouverture-fermeture. Internet vous guidera vers différents sites spécialisés.

Afin d'éviter tout type de virus ou de maladie, il est essentiel de veiller à l'hygiène et à la propreté du poulailler et de l'environnement en général de vos poules. Il est important que le sol de votre poulailler reste sec et que la paille ou les copeaux des pondeurs ne soient pas souillés par des fientes. Ces éléments détermineront la fréquence du nettoyage qui peut aussi dépendre de la saison. Il est bon de désinfecter le poulailler une fois l'année, ainsi que l'ensemble du matériel qui s'y trouve (pour obtenir 30 ml d'un désinfectant naturel : 1 cuillère à café de bicarbonate de soude, 20 ml de vinaigre blanc, 10 ml d'alcool à 70°, 10 gouttes d'huile essentielle de citron, menthe poivrée ou pin sylvestre⁸).



Les poules doivent disposer d'une eau fraîche renouvelée régulièrement.

En plus de l'hygiène, vos poules doivent être nourries correctement en fonction des saisons. Vérifiez aussi régulièrement le plumage de vos poules, pour détecter la présence de parasites (puces ou poux) qui nécessitent un traitement insecticide (produits disponibles dans les graineteries). En cas de parasites, il faut impérativement procéder au traitement total du poulailler. Aussi, retirez toute poule blessée ou malade pour éviter la contamination des autres.

Si vous constatez des problèmes de picage (= blessures infligées par les congénères qui arrachent les plumes et vont parfois jusqu'à faire des trous dans la chair), c'est peut-être que votre enclos et votre poulailler sont trop petits. Il sera nécessaire de revoir leur espace de vie et d'isoler la poule blessée le temps qu'elle cicatrise.

La poule mue une fois l'année : durant les mois d'automne. Pendant cette période, veillez particulièrement à leur alimentation en leur apportant de la vitamine D et des protéines (épluchures de légumes frais, choux, betteraves, pâtes cuites,...).⁹

⁷ « Guide : Ma poule et moi », Cellule environnement de la Ville de Mouscron

⁸ *Ibidem*

⁹ *Ibidem*

Sachez aussi que vos poules sont dominantes ! Une fois habituées ensemble, si vous ajoutez de nouvelles congénères, surveillez leur comportement d'agressivité. Il vaut souvent mieux éliminer toutes les vieilles poules en fin de ponte avant d'en reprendre des nouvelles.

!! Attention aux plantes qui peuvent être toxiques pour vos poules !!

!! En cas de début de maladie, consultez directement un vétérinaire !!

Projet de vacances ?

Vos poules ont besoin de nourriture, d'eau et de soin quotidiennement. Il existe plusieurs solutions en fonction de la durée de votre absence. Si vous vous absentez deux ou trois jours, il existe des systèmes de réserve (mangeoires avec silo et abreuvoirs seau). Cependant, il faudra quand même contacter un proche pour récolter les œufs de vos poules.



Si vous vous absentez plus longtemps, contactez votre entourage afin qu'une personne de confiance vienne s'occuper de vos poules pour ouvrir et fermer le poulailler, les nourrir, récolter les œufs et vérifier qu'elles aient suffisamment d'eau.

Envie d'aller plus loin ?

Vous trouverez plus d'informations et de conseils sur les liens suivants :

- <http://www.construireunpoulailler.com/>
- <http://poulespondeuses.com/>
- <http://www.poules-elevage.com/>
- <http://poules-club.com/>